



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

V° d'imprimé : S 640976711

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		21/10/2026	26120012	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ		
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillance(s) majeure(s) 4.1.1.c.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu, AVG,AVD. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVG,AVD. 4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse, ARD. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARG. 6.1.1.a.2. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse, AR. 7.1.1.b.2. COMPTEUR KILOMETRIQUE : Manifestement inopérant 7.1.2.1.e.2. CONTROLE ELECTRONIQUE DE STABILITE : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système 8.2.22.c.2. OPACITE : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0500 8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV. Défaillance(s) mineure(s) 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVD. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVG,AVD,ARD. 6.1.1.a.1. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse, AV. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARD,ARG,AV,G. 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, D. Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 16/05/2025 : 79632km / 01/12/2025 : 84622km / Afin de faciliter les campagnes de rappel graves, vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet https://www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».		
(8) LIMITE DE VALIDITE DU CONTRÔLE RÉALISÉ				
20/12/2026				
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE				
Contre visite				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE				
N° D'AGRÈMENT : S056S033				
(9) RAISON SOCIALE : SO.SEC.AUTO.				
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0297810617 ZI de Kerpont 56600 LANESTER				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR				
N° D'AGRÈMENT : 022D1046 SIGNATURE :				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
(2) Immatriculation et pays		Date de 1^{ère} mise en circulation		
FZ-966-KS (F)	03/12/2025	25/05/2021		
Marque		Désignation commerciale		
PEUGEOT		EXPERT		
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre
VF3VFAHK8M7827021		N1		CTTE
Type/CNIT		Énergie		
N10PGTCT124U081		GO		
Document(s) présenté(s)				
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ				
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE				
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :		
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :				
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
		AVANT		ARRIERE
	G	D	G	D
Ripage (-8 à + 8m/km):	-2.3m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	9%		3%	
Forces verticales :	1171daN		699daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	433daN	425daN	239daN	218daN
Déséquilibre (<20%):	2%		9%	
Forces de freinage (efficacité) :	433daN	425daN	239daN	218daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	70%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 23%				
Feux de croisement (-3% à -1%)	-4.0%	-4.0%		
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-1.3%	-4.0%		